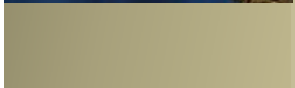


# Répartition des coûts de réfection du Barrage Hollow Glen

**16 novembre 2015**

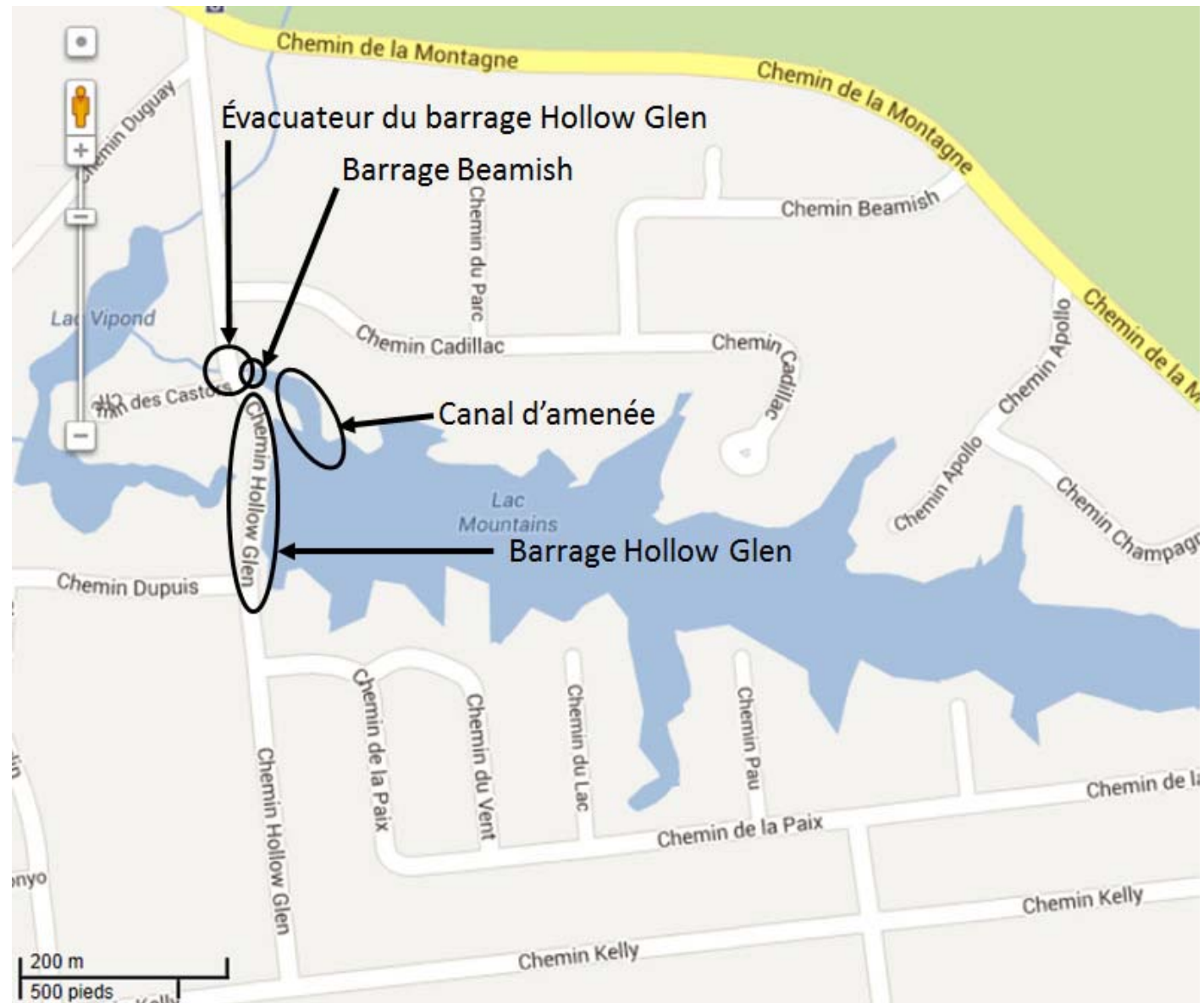
# Ordre du jour

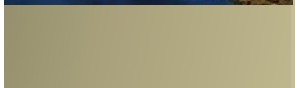
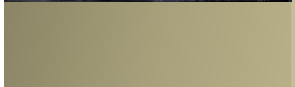
- Mise en contexte géographique
- Bref historique du projet
- Coûts du projet
- Scénarios possibles de répartitions des coûts
- Période de questions et commentaires
- Mot de la fin



# Mise en contexte géographique

# Mise en contexte géographique





# Bref historique du projet

# Bref historique

Entre 1948 et 1960	Construction du barrage Hollow Glen et mène à la création du Lac Mountains
Avril 2002	Entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité des barrages
5 avril 2011	Le barrage Hollow Glen est non seulement désigné « barrage » par le Centre d'expertise hydrique du Québec, mais « barrage à forte contenance ».
23 et 24 juin 2011	Pluies diluviennes

La Municipalité est contrainte d'agir dans ce dossier sinon le gouvernement du Québec le fera.

# Bref historique

12 septembre 2011	Octroi contrat à CIMA + pour obtenir un plan de gestion sommaire des eaux du Lac Mountains
7 novembre 2011	Octroi du contrat à SMi pour des services professionnels pour la mise en place des mesures applicables au barrage à forte contenance
7 novembre 2011	Octroi du contrat à Genivar pour des services professionnels pour un mandat d'inspections périodiques du barrage Hollow Glen. <i>(Obligatoire en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages)</i>
Hiver 2012	Un contrat a été attribué à SMi par la Municipalité pour effectuer la deuxième étude d'ingénierie.
Hiver 2013	La Province statue à l'effet que la gestion des barrages est une compétence des MRC et que seule cette dernière peut présenter des règlements d'emprunt.

# Bref historique

4 mars 2013	Appel d'offres lancé pour obtenir des soumissions qui présenteront 4 options techniques et économiques pour les travaux. Selon l'option retenue, élaboration des plans et devis et de la gestion de la solution finale.
9 avril 2013	Entente intermunicipale signée avec la MRC pour la gestion de ce projet
16 avril 2013	Le conseil municipal adopte une résolution recommandant à la MRC d'octroyer le contrat à la firme CIMA+ pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception et la surveillance des travaux.
18 avril 2013	La MRC octroi le contrat à CIMA+



# Bref historique

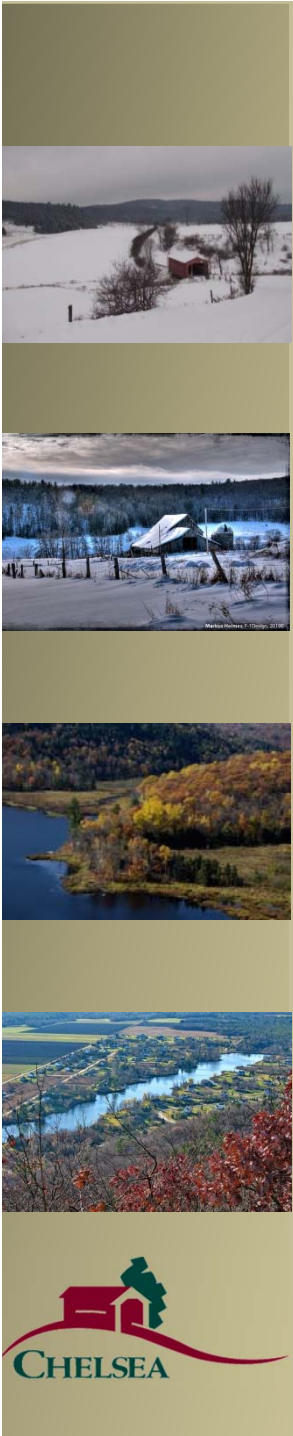
## Les 4 options présentées

Composantes	Option 1 Niveau d'opération de 103,0 m	Option 2 Niveau d'opération de 102,0 m	Option 3 Niveau d'opération de 101,0 m	Option 4 Démantè- lement du barrage
1. Travaux dans le canal d'aménée (estacade, dragage et démolition barrage Beamish)	21 450 \$	21 450 \$	Non requis	Non requis
2. Nouvel évacuateur et/ou correction à l'évacuation existant et correction au canal d'évacuation	314 271 \$	256 471 \$	198 367 \$	335 348 \$
3. Contrôle des exfiltrations et stabilité du barrage	249 511 \$	217 684 \$	178 940 \$	Non requis
4. Divers (environnement, contrôle de l'eau)	52 807 \$	52 807 \$	134 268 \$	136 477 \$
5. Organisation du chantier (10%)	63 804 \$	54 841 \$	51 158 \$	47 183 \$
6. Contingence (15%)	105 276 \$	90 488 \$	84 410 \$	77 851 \$
<b>TOTAL (Coûts de construction) :</b>	<b>807 119 \$</b>	<b>693 741 \$</b>	<b>647 142 \$</b>	<b>596 859 \$</b>

# Bref historique

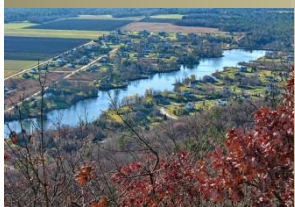
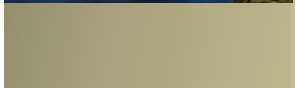
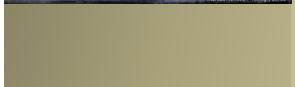
6 août 2013	Après consultation avec les résidents, le conseil municipal adopte une résolution recommandant à la MRC d'opter pour l'option 1 (niveau historique du lac de 103 m)
4 mars 2014	Appels d'offres pour les travaux de réfection du barrage
5 mai 2014	Le conseil municipal adopte une résolution recommandant à la MRC l'octroi du contrat à Charex
15 mai 2014	Octroi du contrat pour l'option 1 de travaux de réfection à Charex par la MRC
26 août 2014	Début des travaux de réfection
Printemps 2015	Fin des travaux

# Coûts du projet



# Coûts du projet

- Deux règlements d'emprunt contractés par la MRC-des-Collines:
  1. Un pour les honoraires professionnels
  2. Un pour les travaux
- La Municipalité devra payer tous les coûts liés à ce projet par l'entremise d'une quote-part versée à la MRC
- Coût des dépenses complètes par la MRC:
  1. 146 000\$ - devra être payé pendant 10 ans
  2. 1 052 000\$ - devra être payé pendant 20 ans



# Scénarios possibles de répartition des coûts

# Sommaire financement Barrage Hollow Glen

	Construction	Services professionnels
<b>Montant financement:</b>	<b>1 052 000 \$</b>	<b>146 000 \$</b>
<b>Taux d'intérêt:</b>	<b>2.49%</b>	<b>2.49%</b>
<b>Durée du financement:</b>	<b>20 ans</b>	<b>10 ans</b>
<b>Facteur d'annuité:</b>	<b>0.06409</b>	<b>0.1142</b>
<b>Service de la dette annuel (montant x facteur d'annuité):</b>	<b>67 419\$</b>	<b>16 673 \$</b>
<b>Secteur défini (Hollow Glen):</b>	<b>230</b>	<b>230</b>
<b>Riverains:</b>	<b>49</b>	<b>49</b>
<b>Municipal (lot riverain)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>À l'ensemble (unités)</b>	<b>3225</b>	<b>3225</b>

# Scénario 1

Service de la dette annuel remboursable à 100% par l'ensemble de la population, selon l'évaluation

Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable	Unité moyenne imposable	Charge fiscale du contribuable/année
84 092\$	1 304 709 700\$	414 713\$	<b>26.73\$</b>

# Scénario 2

Service de la dette annuel remboursable à 100% par l'ensemble de la population, à l'unité

Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable	Nombre unités imposables (sauf terrains vagues)	Charge fiscale du contribuable / unité / année
84 092\$	1 304 709 700\$	3225	<b>26.08\$</b>



# Scénario 3

Service de la dette annuel remboursable à 25% par les riverains (49 propriétés + terrain mun. à ensemble) et 75% par l'ensemble

	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Frontage total en mètres	Frontage moyen en mètres	Charge fiscale frontage moyen / année	Charge fiscale / mètre de frontage / année
22.92%	6 425\$	1/3	49	4 798	104.24\$	139.58\$	1.34\$
	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Superficie terrain	Superficie moyenne en metres carrés	Charge fiscale superficie moyenne/ année	Charge fiscale superficie / terrain / année
	6 425\$	1/3	49	225 981	4611.86	131.11\$	0.0284\$
	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Évaluations totales	Évaluation moyenne	Charge fiscale évaluation moyenne / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
	6 425\$	1/3	49	17 096 800\$	414 713 \$	155.84\$	0.0376\$

Moyenne Totale: **426.53\$** aux riverains

# Scénario 3 (suite)

Service de la dette annuel remboursable à 75% par l'ensemble de la municipalité

	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable (sans riverains)	Unité moyenne imposable	Charge fiscale unité moyenne imposable / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
2.08%*	1 749\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>0.56\$</b>	0.000136\$
75%	63 069\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>20.31\$</b>	0.004898\$

Total : **20.87\$** à l'ensemble

\*Terrain municipal

# Scénario 4

Service de la dette annuel remboursable à 50% par les riverains (49 propriétés + terrain mun. à ensemble) et 50% par l'ensemble

	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Frontage total en mètres	Frontage moyen en mètres	Charge fiscale frontage moyen / année	Charge fiscale / mètre de frontage / année
47.92%	13 432\$	1/3	49	4 798	104.24\$	291.83\$	2.80\$
40 297 \$	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Superficie terrain	Superficie moyenne en metres carrés	Charge fiscale superficie moyenne/ année	Charge fiscale superficie / terrain / année
	13 432\$	1/3	49	225 981	4611.86	274.13\$	0.0594\$
	Répartition à la charge des contribuables (\$)		Nombre de propriétés	Évaluations totales	Évaluation moyenne	Charge fiscale évaluation moyenne / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
	13 432\$	1/3	49	17 096 800\$	414 713 \$	325.82\$	0.0786\$

Moyenne Totale: **891.78\$** aux riverains

# Scénario 4 (suite)

Service de la dette annuel remboursable à 50% par l'ensemble de la municipalité

	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable (sans riverains)	Unité moyenne imposable	Charge fiscale unité moyenne imposable / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
2.08%*	1 749\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>0.56\$</b>	0.000136\$
50%	42 046\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>13.54\$</b>	0.004898\$

Total : **14,10\$** à l'ensemble

\*Terrain municipal

# Scénario 5

Service de la dette annuel remboursable à 67% par les riverains  
(49 propriétés + terrain mun. à ensemble) et à 33% par l'ensemble

	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Frontage total en mètres	Frontage moyen en mètres	Charge fiscale frontage moyen / année	Charge fiscale / mètre de frontage / année
64.92%	18 198 \$	1/3	49	4 798	104.24\$	395.35\$
54 593 \$	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Superficie terrain	Superficie moyenne en metres carrés	Charge fiscale superficie moyenne / année	Charge fiscale superficie / terrain / année
	18 198 \$	1/3	49	225 981	4611.86	371.38\$
	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Évaluations totales	Évaluation moyenne	Charge fiscale évaluation moyenne / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
	18 198 \$	1/3	49	17 096 800\$	414 713 \$	441.41\$

Moyenne Totale: **1208.14\$** aux riverains

# Scénario 5 (suite)

Service de la dette annuel remboursable à 33% par l'ensemble de la municipalité

	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable (sans riverains)	Unité moyenne imposable	Charge fiscale unité moyenne imposable / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
2.08%*	1 749\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>0.56\$</b>	0.000136\$
33%	27 750\$	1 287 612 900\$	414 713\$	<b>8.94\$</b>	0.004898\$

Total : **9.50\$** à l'ensemble

\*Terrain municipal

# Scénario 6

Service de la dette annuel remboursable à 35% par les riverains, 15% par secteur défini et 50% par l'ensemble de la municipalité

	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable	Unité moyenne imposable	Charge fiscale du contribuable / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année	Charge fiscale / unité
35%	29 432\$	17 096 800\$	Prochain tableau			
15%	12 614\$	54 934 800\$	414 713\$	95.22\$	0.022961\$	54.84\$
50%	42 046\$	1 232 678 100\$	414 713\$	14.15\$	0.003411\$	14.27\$

# Scénario 6 (suite)

Service de la dette annuel remboursable à 35% par les riverains  
(49 propriétés + terrain mun. à ensemble)

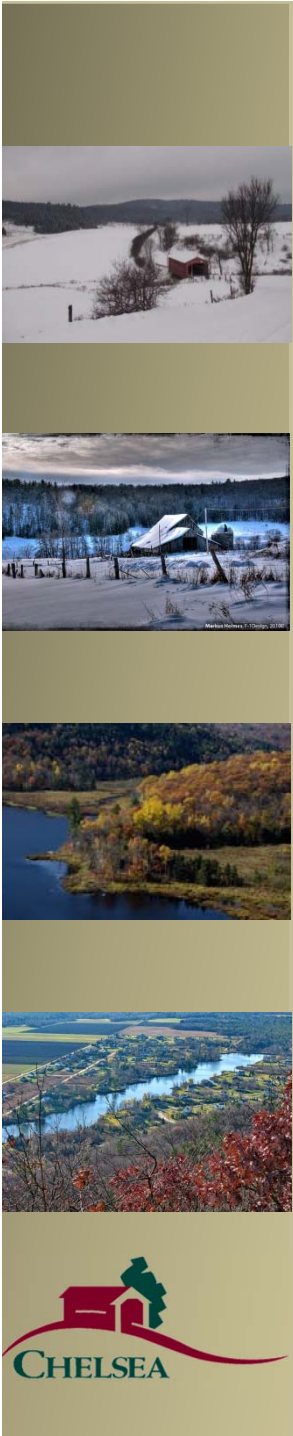
35%

Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Frontage total en mètres	Frontage moyen en mètres	Charge fiscale frontage moyen / année	Charge fiscale / mètre de frontage / année
9 811\$ 1/3	49	4 798	104.24\$	213.15\$	2.04\$
Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Superficie terrain	Superficie moyenne en metres carrés	Charge fiscale superficie moyenne/ année	Charge fiscale superficie / terrain / année
9 811\$ 1/3	49	225 981	4611.86	200.22\$	0.0434\$
Répartition à la charge des contribuables (\$)	Nombre de propriétés	Évaluations totales	Évaluation moyenne	Charge fiscale évaluation moyenne / année	Charge fiscale / 100\$ évaluation / année
9 811\$ 1/3	49	17 096 800\$	414 713 \$	237.98\$	0.0574\$

Moyenne Totale: **451.13\$** aux riverains



# PÉRIODE DE QUESTIONS



# Déroulement

- Lors de votre intervention veuillez :
- *vous identifier;*
- *énoncer de quel quartier vous provenez;*
- *respecter la limite de temps de 2 minutes.*

*La soirée n'est pas un débat; le conseil souhaite écouter vos commentaires.*

*Si vous souhaitez émettre d'autres observations, veuillez les envoyer à [info@chelsea.ca](mailto:info@chelsea.ca) au plus tard vendredi le 20 novembre.*

Merci!

**Merci!**

**Questions: 819 827-1124**

**info@chelsea.ca**

